

CAHIER DES CHARGES FRECEM
FORMATION EN VUE DE L'OBTENTION DU PERMIS DE CARISTE
CHARPENTIER-ERE CFC | PRATICIEN-NE SUR BOIS AFP

Lieu de formation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Formation sur élévateurs frontaux et latéraux reconnue par la SUVA ▪ Concept d'assurance qualité accrédité
Instructeur	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Formateur reconnu par la SUVA ▪ Formation continue dans les domaines des élévateurs ou de la sécurité au travail ▪ De préférence venant de la branche du bois ▪ Formation pédagogique/didactique (min. FSEA 1) ▪ Expérience dans la manipulation des charges longues
Cours théorique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Salle de théorie et de groupe correspondant au nombre de participants ▪ Mise en œuvre du contenu du matériel didactique pour charpentiers CFC / AFP dans une présentation PowerPoint
Cours pratique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Possibilité de formation sur les élévateurs latéraux et à contrepoids ▪ Rayonnages pour stockage de marchandises en hauteur (min. 12m) ▪ Rayonnages pour stockage de palettes Euro ▪ Remorques de camion pour exercices de chargement ▪ Place d'empilage pour poutres et plateaux
Elévateurs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 1 thermique à contrepoids ▪ 1 électrique à contrepoids ▪ 1 thermique latéral ▪ 1 électrique latéral (non impératif) ▪ 1 élévateur à timon
Examen Permis de conduire	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'examen est établi par l'instructeur sur la base du matériel didactique pour charpentier CFC / AFP ▪ Le permis est délivré par le prestataire de la formation agréée
Transport de marchandises	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Min. 2 paquets, longueur 12m ▪ Divers matériels de construction (Fermacell, panneaux de particules, plateaux de bois massifs, isolations, dalles lamellé-collé, paquets de lambourdes, récipient à liquide, etc...) ▪ Europalettes vides ▪ Europalettes avec différents chargements

La Commission suisse de surveillance des centres CIE contrôle que le prestataire de la formation fournit le niveau de qualité exigé et respecte les règles de sécurité.

Le Mont-s/Lausanne, le 09 avril 2018